

1 Éditorial

La ville de Montpellier va consacrer au vélo en 2001 environ 1.2 MF, c'est à dire moins de 7 F par habitant ! Si l'on considère que 30 F par an et par habitant permettent de faire une politique cyclable correcte, et 50 F une politique d'envergure, force est de constater que l'on est loin des engagements pris aux "Etats Généraux du vélo". Cela n'empêche pas que beaucoup de listes candidates aux municipales, à Montpellier comme dans les villages voisins, ont parlé de pistes cyclables dans leurs programmes. Le vélo deviendrait-il un thème porteur ? Les chiffres que nous venons de citer montrent bien que nous devons être attentifs ! De plus, la plupart des élus ne connaissent pas grand chose au vélo, et encore moins au vélo urbain. Les pistes cyclables ne sont qu'un moyen parmi d'autres pour favoriser l'usage du vélo, avec les parcs à vélo, l'autorisation d'emprunter les voies réservées aux bus, et, surtout, la modération de la circulation motorisée. Prenons nos élus au mot en faisant valoir ces revendications.

Le président, Jacques Lafontaine.

Table des matières

1	Éditorial	1
2	Sur votre agenda	1
2.1	Manifestation Mercredi 21 Mars 17h45	1
2.2	Réunion le Vendredi 23 Mars 18h	1
3	Comment nous aider comment aider la cause du vélo urbain ?	1
4	Semaine d'action « Respectez les cyclistes »	2
5	Rues saint Louis et Pellicier	2
6	Les municipales : questionnaire de VéloCité aux candidats	2
7	Panneau carré	3
8	Un trajet tranquille à vélo : Montpellier – Palavas	3
8.1	Préambule	3
8.2	Description de l'itinéraire	3
9	Nos adhérents écrivent : itinéraires, points de vues, ...	4

2 Sur votre agenda

2.1 Manifestation Mercredi 21 Mars 17h45

Manifestation Mercredi 21 Mars 17h45

Rendez-vous sur la piste cyclable du Bd de Strasbourg à la fin du Boulevard, au croisement de l'avenue Albert Dubout
Distribution de tracts et revendication ferme mais courtoise auprès des clients du loueur de cassettes vidéo qui stationnent sur la piste cyclable.

Le stationnement des voitures sur les pistes (et aussi sur les trottoirs) devient la norme, sans action visible des pouvoirs publics. Nos adhérents s'en plaignent. Nous manifesterons pendant 15 à 30 minutes, devant ce commerce : c'est notre vie qui est mise en danger ! Pas de morale, juste la distribution d'un tract qui représente le point de vue des cyclistes.

2.2 Réunion le Vendredi 23 Mars 18h

Réunion à la maison de l'Environnement : le point sur l'actualité (manifestations des rues saint Louis et Pellicier, manifestation contre le stationnement sur les pistes cyclables).
Prochaines actions. Participation au congrès de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette)

3 Comment nous aider comment aider la cause du vélo urbain ?

Beaucoup d'entre vous envoient plus ou moins régulièrement leur cotisation, accompagnée parfois d'un petit mot d'encouragement qui nous fait plaisir. C'est déjà une aide appréciable. Tout le monde n'a pas forcément le temps de venir à nos réunions, et de participer à nos manifestations, nous le comprenons fort bien. C'est pourquoi nous vous proposons d'autres formes d'aide, moins mangeuses en temps, mais efficaces elles-aussi. Par exemple :

- Nous signaler vos itinéraires favoris, pour diffusion dans le bulletin.
- Signaler à votre Maire les points noirs que vous connaissez, en nous transmettant un double.
- Distribuer des tracts de l'association (soit sur les vélos en stationnement, soit mieux encore directement aux cyclistes, ce qui donne lieu le plus souvent à des échanges intéressants et sympathiques).
- Coller sur les voitures des bagnolards au comportement incorrect (stationnement sur les pistes, dépassement frôlant) l'autocollant "respecter les cyclistes" de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (Fubicy) dont nous faisons partie. Attention : éviter de coller sur le pare-brise côté conducteur, sécurité oblige, malgré tout.
- Nous communiquer vos suggestions.

Je, soussigné NOM :

Adresse :

.....

souhaite recevoir :

- Des tracts de Vélocité pour diffusion auprès des cyclistes.
- Des autocollants « Respectez les cyclistes ». Participation aux frais (0.50 F l'autocollant) facultative, mais bienvenue.

4 Semaine d'action « Respectez les cyclistes »

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) organise une semaine d'action nationale. Nous avons commandé des autocollants et même des affiches au format A4 à coller sur les portières et/ou pare-brises des autos garées sur les pistes. Nous nous associerons à cette semaine d'action en organisant une manifestation le Mercredi 21 Mars à 17h45, devant un commerçant dont les clients sont particulièrement pénibles et jamais sanctionnés. Il s'agit du loueur de vidéo cassettes qui se trouve sur le Bd de Strasbourg près du croisement de l'avenue Albert Dubout. Nous nous y rendrons, et gênerons les automobilistes qui souhaitent se garer sur la piste avec les arguments usuels : « Juste quelques minutes », « On ne dérange pas ».

5 Rues saint Louis et Pellicier

Les rues Saint Louis et Pellicier sont l'objet d'une importante mobilisation de votre Association. Le dernier épisode était une manifestation le Samedi 24 Février. (*Pour les épisodes précédents consulter le site internet*)

– Par un temps assez frais, à l'appel d'un collectif d'associations – plusieurs comités du quartier Figuerolles Plan Cabanes et de Vélocité – nous étions assez nombreux (plus de 100 personnes, 200 ?) à manifester pour que vivent (revivent) ces 2 rues sinistrées par le trafic automobile.

La manifestation avait été préparée remarquablement par astrid, emmanuel, christian et isabelle : affiches, collages avec des mots d'ordres variés, tracts, une magnifique banderole.

Nous avons neutralisé la circulation sur une voie dans la rue Saint Louis, et fortement ralenti les voitures qui se présentaient afin de distribuer nos tracts. Les forces de l'ordre étaient plus qu'inquiètes et ont menacé de prévenir les autorités. Sur ce coup, michel a été impérial : le policier souhaitait une preuve écrite de la demande officielle de neutralisation d'une voie. Michel a sorti de sa poche la lettre recommandée avec accusé de réception. Du grand art.

Plus sérieusement, ce qui m'a frappé dans cette manifestation c'est le mélange des populations, jeunes, moins jeunes, bourgeois, marginaux, beurs : tous les participants, sans être du même bord idéologique semblaient convaincus du bien fondé de cette action. Il y a là quelque chose de réconfortant.

Les arguments échangés vont tous dans le même sens : ces 2 rues sont dangereuses et doivent être aménagées. Tout le monde demande la réduction d'une voie, des trottoirs aménagés pour les piétons âgés ou moins âgés, la réduction de la vitesse, la civilité des cycles ou motos qui roulent actuellement sur les trottoirs, parfois même à contresens.

Quelques uns se demandent si la réponse sera "Je crois que ça va pas être possible". Je pense qu'il ne faut pas baisser les bras et qu'il n'y a pas de fatalité à voir la circulation automobile fléchée vers Sète et Barcelone, oui Barcelone, passer dans ces rues. Un bon exemple est la rue du Faubourg du Courreau qui a été pacifiée en devenant à une voie de circulation : actuellement c'est agréable d'y passer à pied ou à vélo.

En fin de manifestation nous nous sommes rendus en cortège tranquille jusqu'à la Place Roger Salengro. Là, nous avons un peu serré les voitures – juste revanche – ce qui a créé un bien bel embouteillage qu'on aimerait voir plus souvent.

Conclusion : Il faut maintenant contacter nos élus pour leur demander leur sentiment pour la suite, et prévoir la prochaine manifestation, par un temps plus chaud si possible.

PS. Même Nono (Noel) le héros des affiches (celui qui joue son propre rôle, le bébé dans la poussette) a participé, c'est dire si nous étions nombreux.

Un petit regret : Pas tant de monde que ça de vélocité.

– Un commentaire d'Astrid

La fin de la manif fut éprouvante, la circulation augmentait, l'air était franchement irrespirable, surtout près des feux rouges, le bruit insupportable.

Pour la prochaine fois je propose de fermer la rue, techniquement c'est facile, il n'y a qu'un accès, celui des Arceaux, un samedi après-midi, parce que les enfants peuvent venir jouer, avec de la musique, avec des tables, des chaises, des jeux, du thé à la menthe, et toutes choses agréables à faire dehors...

– Les prochaines échéances, *une proposition de Christian Dupraz* :

Pour la poursuite des actions Saint-Louis - Pellicier, je propose trois échéances :

1. Remettre officiellement la pétition à la mairie, peu après les élections, avec une conférence de presse. On en est à combien de signatures ? Qui les centralise ?
2. Organiser un voilage symbolique, en noir, des panneaux de fléchage AUTOROUTE qui envoient les voitures dans ces rues. Ça devrait donner de jolies photos dans la presse. On peut le faire à l'entrée des deux rues, mais aussi à l'entrée de la rue de la Portalière des masques, qui est à l'origine de l'essentiel du flux de transit à travers les rues Saint-Louis et Pellicier. Pourrait se faire mi-avril.
3. Et enfin, aux beaux jours, réoccuper la rue...

6 Les municipales : questionnaire de VéloCité aux candidats

Nous avons envoyé un questionnaire à chaque candidat aux élections à Montpellier (voir précédent bulletin)

Questionnaire aux candidats sur le thème : Urbanisme et Déplacements, pour une ville apaisée, une cité humaine.

Seules 2 (je dis bien 2) listes nous ont répondu :

1. La liste « Montpellier Tous Ensemble, la liste 100% à gauche ». Ses réponses ont été extrêmement positives sur tous les points.
2. La liste dite « Georges FRECHE » (avant fusion/union avec les Verts/MRG/MDC). Ses réponses sont extrêmement argumentées mais avec la même dose de langue de bois que d'habitude. Évidemment la critique est plus facile face à une liste qui a géré pendant des années et qui doit donc assumer. On notera au passage :
 - Le fameux PDU n'est toujours pas mis en place en contradiction avec la loi ! Cependant les arguments parlent du PDU comme si il avait été voté ? et terminent par un magnifique « Les études du PDU seront poursuivies à l'échelle de l'agglomération, territoire le plus pertinent pour cette problématique » (sic).
 - Êtes vous d'accord pour accorder moins de place à la voiture au bénéfice d'autres modes de transport ? Réponse : le tramway, le tramway, le tramway.

– Autres questions : Réponse : le tramway, le tramway, le tramway.

Vous trouverez ces réponses instructives au local de Vélo-Cité, à la Maison de l'Environnement.

7 Panneau carré

CONNAISSEZ-VOUS LE PANNEAU CARRE ?

La dernière réforme du Code de la Route, promulguée il y a un peu plus de deux ans environs, rend les pistes cyclables facultatives.

Voici quelques détails (c'est dans la partie réglementaire du code de la route, modification par le décret n° 98-828, J.O. Numéro 214 du 16 Septembre 1998 page 14136). Les décrets du JO et les codes sont accessibles gratuitement via www.legifrance.gouv.fr)

= Art. 6. - I. - Le premier alinéa de l'article R. 43 du code de la route est complété ainsi : « , sous réserve des dispositions de l'article R. 190. » = II. - L'article R. 190 du code de la route est remplacé par les dispositions suivantes : = « Art. R. 190. - Pour les conducteurs de cycles à deux ou trois roues, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. = « Par dérogation aux dispositions de l'article R. 1er, les conducteurs de cyclomoteurs à deux roues, sans side-car ni remorque peuvent être autorisés à emprunter les bandes et pistes cyclables par décision de l'autorité investie du pouvoir de police. = « Lorsque la chaussée est bordée de chaque côté par une piste cyclable, les utilisateurs de cette piste doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation. = « Les conducteurs de cycles peuvent circuler sur les aires piétonnes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons. »

Concrètement, les pistes facultatives sont signalées par un panneau carré (par opposition au panneau rond, qui signifie "obligation"). Un certain nombre des pistes réalisées récemment à Montpellier (avenue de Castelnaud par exemple) sont signalées par ce panneau carré. Dans d'autres cas (rue du Truel, degré zéro de l'aménagement cyclable par ailleurs), c'est une alternance de panneaux ronds et carrés, dont on se demande si la seule explication n'est pas la disponibilité au jour le jour de tel ou tel panneau.

Trêve de plaisanterie. Ce caractère facultatif est important, surtout pour les pistes qui sont sur le trottoir. Il prend en compte la diversité des cyclistes, le besoin de sécurité d'un certain nombre d'entre nous (notamment quand nous sommes accompagnés d'enfant), mais aussi le désir d'autres usagers, qui veulent aller vite (entre 15 et 30 à l'heure) et ne pas importuner les piétons.

C'est au préfet qu'il incombe, le cas échéant, de rendre certaines pistes obligatoires. La démarche a-t-elle été faite ? Affaire à suivre.

J. Lafontaine, d'après des informations fournies par Michel Julier.

8 Un trajet tranquille à vélo : Montpellier – Palavas

8.1 Préambule

Nous avons défendu cet itinéraire auprès de tous les pouvoirs locaux : conseil général, conseil régional, mairie de Lattes, mairie de Montpellier... Rien n'y fait, les réponses sont toujours les mêmes (à un exception près, la commune de Lattes) : « On ne peut rien faire au delà des limites de notre commune, le département n'a pas le pouvoir de ..., le district ne peut ... ». C'est désespérant.

Actuellement, la mairie de Montpellier a fait l'effort de remettre en état le revêtement de cet itinéraire depuis l'hôtel de région jusqu'à la limite de la commune. La mairie de Lattes est farouchement opposé à cet itinéraire – les raisons invoquées les plus polies sont « Ce n'est pas notre priorité », il semble que Lattes ne veut pas voir traverser sa commune par des touristes, des habitants du département, des amoureux de la nature ? – et le chemin est barré au niveau du Mas d'En Civade, propriété de la mairie. Ce barrage sous forme de grillage, semble assez illégal. D'autre part, des constructions récentes barrent à leur tour en grillageant les abords du chemin. Il me semble qu'il faut agir vite avant que cet itinéraire ne soit définitivement interdit.

8.2 Description de l'itinéraire

Pour aller de Montpellier à Palavas à vélo, sans rencontrer trop de voitures : N'utilisez surtout pas les pistes qui longent la N 986 et qui partent du rond-point du Prés d'Arènes. Ces pistes sont extrêmement dangereuses et réservées aux cyclistes avertis et aventureux (le goût de l'extrême, la tentation du risque ?).

Suivez l'itinéraire ci-dessous. Les conditions nécessaires sont : un temps assez sec (le revêtement peut être boueux, un vélo du type VTT, VTC ou vélo de ville à pneu assez larges (évitiez le vélo de course à pneu fin et fragile), un peu de temps. Le chemin longe le Lez, la réserve naturelle de l'étang du Méjean (nombreux oiseaux : flamands roses, aigrettes, hérons, un nid de cigogne habité le long du Lez, ...).

Attention, cet itinéraire traverse des communes qui se haïssent littéralement. Je veux parler de la guerre Lattes contre Montpellier, et/ou Palavas. Du coup, certains feront tout pour empêcher les cyclistes, promeneurs, familles de passer : barrages, barrières plus ou moins légales, constructions, port (?), parkings. Mais les bords du Lez n'appartiennent pas aux riverains, il faudra être vigilant, et peser sur nos édiles pour préserver et aménager cet itinéraire précieux.

Le trajet commence à la Comédie, par exemple. De là on emprunte le passage dit de l'horloge, pour descendre le long de la voie du tram sur la place du Nombre d'Or à Antigone, on traverse tout Antigone pour se retrouver sur les berges du Lez face à l'hôtel de Région.

– De Montpellier à Lattes (voir plan et images page 6) :

1. Le Lez se traverse par la passerelle face à la fac de droit.
2. Passage sous le pont Zuccarelli.
3. Passage sous l'autoroute. On quitte donc la piste qui longe la route de Carnon pour rester sur les bords du Lez rive gauche.

4. On passe la conduite de gaz : descente et remontée sur le talus. Arrivée à Lattes : le point noir. Le mas "En Civade", propriété de la mairie de Lattes, bloque le passage.
 5. Il faut descendre du talus, entrer dans "Port Ariane".
 6. Contourner le port, emprunter un rond-point et passer sous la D132. C'est une 4 voies très rapide et intraversable pour les piétons et cycles. Remonter sur le trottoir en sens interdit sur 30 mètres.
 7. Retour sur les berges du Lez. Toujours rive gauche.
- De Lattes à Palavas (voir plan et images page 7) :
8. Fin de la piste sur berge. On distingue sur la rive droite, à 200 mètres, un pylône soutenant un immense nid de cigognes. Habité par un couple. Il faut descendre du talus.
 9. Petit sentier qui tourne à droite pour rejoindre la route goudronnée qui longe le Méjean. Cette route est très tranquille, en effet c'est un cul-de-sac.
 10. En longeant le Méjean on rencontre sur la gauche un point de départ d'une ballade (à pied) le long de la réserve : très nombreux oiseaux à observer.
 11. Fin de la route goudronnée qui fait un virage à droite. On continue tout droit le long du Méjean. Attention, quand il pleut, c'est très boueux.
 12. On monte vers le pont des 4 canaux. Notez les traverses en bois. Vous êtes sur l'ancienne voie du petit train de Palavas.
 13. De l'autre côté du pont en fer, un panneau qui indique les trajets à faire le long des étangs. Merci la mairie de Palavas.
 14. Vue du pont, vers l'Est : un belle piste, large, cyclable, rejoint Carnon en longeant le canal du Rhone à Sète. Cette piste a son pendant côté Ouest pour rejoindre la Cathédrale de Maguelonne (piste en moins bon état mais cyclable).
 15. Arrivée à Palavas.

Le retour se fait par le même chemin, à moins de souhaiter emprunter la piste "cyclable" (?) le long de la 4 voies :



9 Nos adhérents écrivent : itinéraires, points de vues, ...

Une contribution de Gérald Daurat

Au pays de BMW, le vélo est roi.

Non cet article n'est pas une provocation, ni un canular destiné à railler les possesseurs de BMW, symboles chez nous de l'homo voiturus, d'individualisme forcené et des comportements qui vont avec. C'est juste l'histoire d'un cycliste urbain en voyage à Munich (ville de BMW) et à Rosenheim, petite ville de 60000 âmes distante de 60 km.

Tous à vélo ?

En restant quelques semaines sur place, je me suis rendu compte, et sans utiliser de comptages sophistiqués, de ce fait incroyable : les déplacements à vélo y sont plus nombreux qu'en voiture, non seulement dans le centre mais aussi dans les quartiers plus périphériques. La voiture et même souvent supplantée par les transports collectifs, plus ou moins importants suivant la taille des villes. Quant aux autos qui roulent malgré tout, elles respectent le code de la route et surtout les limites de vitesse à 30 ou 50.

Voici quelques photos pour illustrer mon propos.



Photos de parkings à vélos (300 à 500) devant la gare de Rosenheim

Et puis surtout celle de la Mercedes respectant bien sagement la piste des vélos à un carrefour.



Elle me rappelle la tête ébahie des conducteurs que toute ma famille à vélo remerciait chaleureusement d'avoir cédé la priorité. Imaginez donc la vôtre si la voisine vous remerciait sincèrement de ne pas lui avoir fait de croche patte dans l'escalier.

Là bas, se déplacer à vélo ne présente qu'une difficulté, trouver une place pour laisser sa monture. Des places, il y en a partout, et pas seulement aux stations de tram, mais des vélos aussi il y en a partout !! A tel point que les magasins ont installé des range-vélos à leurs couleurs pour mieux attirer le client.



Il est inutile de s'étendre sur la qualité et la sécurité du réseau cyclable et le niveau technique des responsables bavarois des transports qu'elles supposent. Tenter une comparaison avec l'agglo de Montpellier serait aussi inepte que de mettre en regard les réseaux ferroviaires du Malawi et de la France. (En écrivant cela, j'ai une pensée émue pour les Grands Dirigeants du génie urbain que nous avons rencontrés en mairie).

Le plaisir de la ville et de la vie.

Enfin, le résultat est là : Munich, ville de 1,3 million d'habitants, opulente s'il en est, est calme, silencieuse et largement épargnée par la pollution atmosphérique.



Les centres des villes sont bien vivants, le commerce florissant. Quel plaisir de faire ses achats au milieu des monuments historiques (ceux qui ont été reconstruits...) des vitrines pimpantes, des rencontres insolites ! Comparez donc avec les Français-en-bagnole dans les hypermarchés, hangars minables dans des zones hideuses à coté desquels les usines du 19 siècle passent pour les sommets de l'esthétique. Qu'y font ils ? Ils poussent bêtement (comme des bêtes ?) des charriots, à la queue leu leu, parmi des rayonnages d'usine, assourdis par une "musique" lave neurones ; fournis semblables à des millions d'autres.

On pourrait porter la comparaison à d'autres domaines de la vie

courante, aller au travail, à l'école, chez des amis, au ciné, au concert. Quel plaisir de voir un bambin de 8 ans en ville sur son vélo, une mémé avec son panier de légumes, un "yuppie" en costard-cravatte juché sur son vieux clou en plein centre de Munich, ou mieux encore, un spectateur du festival de Salzburg se rendant au concert en smoking irréprochable, sur son vélo (c'est à côté, et pour ceux qui ne le savent pas, les prix éloignent les ploucs comme nous).



Faites la transposition en France, c'est i-ni-ma-gi-na-ble. Et qui oserait dire que l'Allemagne est un pays pauvre, pas moderne, autophobe, archaïque, lointain..... Certes, toutes les villes n'y sont pas organisées ainsi, mais c'est la tendance.

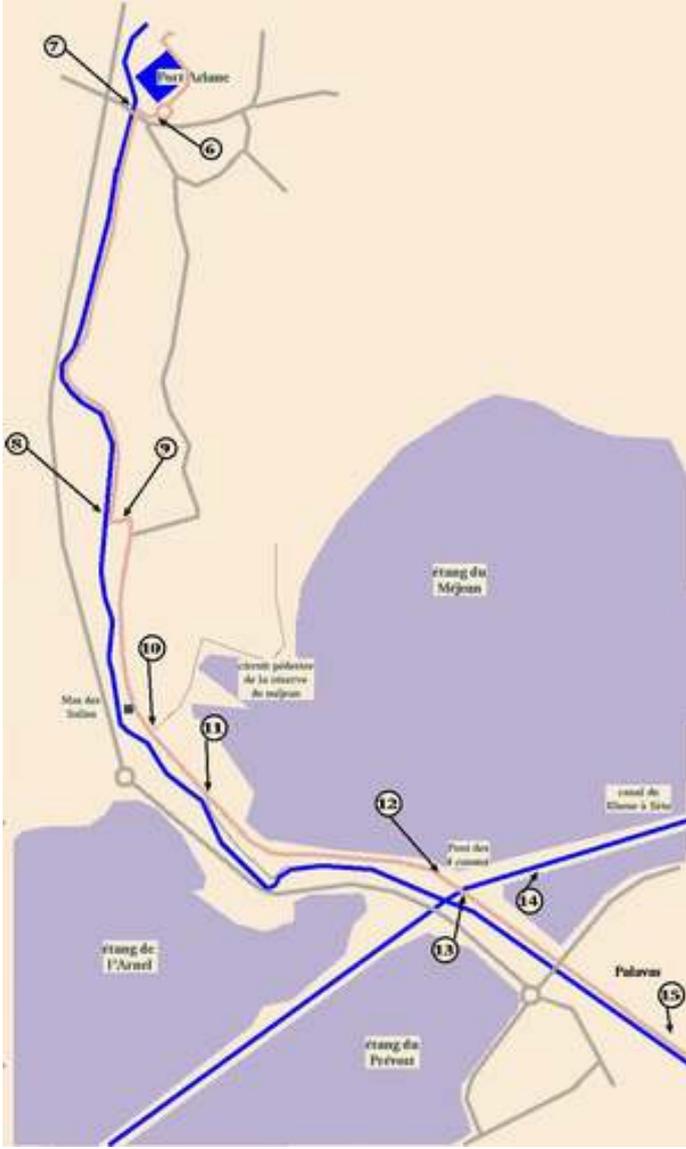
Alors pourquoi eux ? Il n'y a pas de secret, la différence c'est la réflexion politique, au sens noble du terme. L'organisation de la ville y a fait l'objet de débats et de décisions. Le titre d'un livre de 1981, édité avec le soutien de l'Etat de Bavière, résume tout : "De Profitopolis à la ville des humains". La question des déplacements y était abordée franchement comme découlant de l'organisation de la ville et toutes les conséquences finement analysées. On ne peut pas dire que les maires français, qui ont la haute main sur l'urbanisme, aient de telles préoccupations. Aujourd'hui le résultat est là : nos villes fonctionnent, en plus propre c'est vrai, comme des villes du tiers monde, livrées à la désorganisation et la loi de la jungle automobile. Pourquoi s'étonner du carnage routier, des ravages de la pollution sonore et atmosphérique ? et que penser de ceux qui ont mis nos villes dans un tel état ?

Mais comment aller de l'avant ?

Ce n'est pas chose facile de promouvoir le progrès dans un pays qui vient d'applaudir à la veule et coûteuse capitulation du gouvernement devant les exigences incroyables des patrons routiers ("Ils tuent, ils puent, et ils polluent", ça ne vous rappelle rien ?). Mais la réalité a la vie dure, et l'accumulation de contradictions insurmontables rend la poursuite de la non-politique de la ville de plus en plus difficile. Nos voisins nous montrent qu'autre chose est possible. Comme nous, de nombreux citoyens s'en rendent compte et aspirent à une autre ville. Montrons l'exemple, aidons cette aspiration à prendre vie et parions qu'à la fin, nos élus, avachis dans leurs limousines offertes par le contribuable, finiront par se rendre compte qu'ils ne peuvent faire autrement que changer de direction.

Faisons du vélo en ville !!!

 <p>Antigone</p> <p>passerelle piétons-cycles</p> <p>Richter</p> <p>Autoroute</p> <p>conduite de gaz</p> <p>Mas en Clvade</p> <p>Port Ariane</p>		<p>Pont piéton face à Richter (1)</p>
	<p>Sous le pont Zuccarelli (2)</p>	
	<p>Sous le pont de l'autoroute (3)</p>	
	<p>Contournement à Lattes (4)</p>	
	<p>Port Ariane (5)</p>	
	<p>Sortie Lattes sous D132 (6)</p>	
	<p>Départ après Lattes (7)</p>	

	<p>Départ après Lattes (7)</p>		<p>Fin de la piste long du Lez (8)</p>
	<p>Virage vers la route qui longe le Méjean (9)</p>		<p>Départ du sentier de la réserve du Méjean (10)</p>
		<p>Virage des cabannes de Pérols : On continue tout droit (11)</p>	
		<p>Arrivée sur le pont des 4 canaux (12)</p>	
		<p>Un plan des itinéraires derrière le pont des 4 canaux (13)</p>	
		<p>Vue du pont des 4 canaux sur la piste du canal du Rhône à Sète en direction de Carnon (14)</p>	
		<p>Arrivée à Palavas (15)</p>	

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : velocite@chez.com

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite> Venez à nos réunions qui ont lieu certains Vendredis soirs à 18h, à la Maison de l'Environnement (téléphonez avant pour confirmation de la tenue de la réunion). Entrez par la petite porte du 16 rue Ferdinand Fabre (à côté de la rue Lakanal), et c'est la première pièce à gauche au rez de chaussée. Frappez à la fenêtre si la porte est fermée.

Consultez le site internet, vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers : *web* : <http://www.citeweb.net/fubicy/montpellier/> et <http://www.chez.com/velocite/>

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent (certains ont été rayés de cette liste à cause d'un manque d'intérêt manifeste pour le vélo « *Moi, les vélos je répare pas* »)

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figue-rolles, Montpellier	10%
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (50F), étudiant ou chômeur (30F), soutien (100F ou plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, date antérieure à « aujourd'hui moins 1 an », veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, Maison de l'Environnement, 16 rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
Maison de l'Environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier

Destinataire :

VÉLOCITÉ

LANGUEDOC

Vélocité Languedoc
Maison de l'environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier FRANCE
Tél.: 04 67 79 08 21 Fax: 04 67 72 45 00
<http://fubicy.org/montpellier/>
<http://www.chez.com/velocite/>
e-mail: velocite@chez.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

E-mail:

Téléphone:

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:
 Normal (50F) Etudiant, chômeur (30F) Soutien (100F)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).